



Maître Anthony SUC

Avocat - Successeur de Maître Hélène CHALENDAR
29, Avenue de la Libération - 42000 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 49 03 21 - Fax : 04 77 41 70 37

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN TROIS LOTS

- **LOT 1** : en pleine propriété, sur la commune de SURY-LE-COMTAL (Loire), sis 17, rue Victor Hugo et 56 rue du Onze Novembre, **UNE MAISON D'HABITATION ET DEPENDANCES** figurant au cadastre de ladite commune section AY 739 et 740 pour 71 ca.

- **LOT 2** : en propriété indivis à concurrence de ses droits, part et portion, sur la commune de SAINT MARCELIN EN FOREZ (Loire), **UN TERRAIN** sis Section AK N°71 pour 26a et 34 ca.

- **LOT 3** : en propriété indivis à concurrence de ses droits, part et portion, sur la commune de SURY LE COMTAL (Loire), **UN TERRAIN** sis Section BM N°11 pour 36a et 39 ca.

Il résulte de l'attestation de surface privative établie le 03 février 2020 par la société SARL COEF que la surface Loi CARREZ du lot n°1 est de 111,50 m² outre 115,90 m² d'annexes ; les deux autres lots étant constitués par des parcelles non bâties.

25 000 € (vingt-cinq mille euros) pour le lot 1

5 000 € (cinq mille euros) pour le lot 2

5 000 € (cinq mille euros) pour le lot 3

outre frais et conditions du cahier des conditions de la vente

VISITE SUR PLACE LE VENDREDI 23 OCTOBRE 2020 DE 10H30 A 12H00

LA VENTE EST FIXEE AU VENDREDI 06 NOVEMBRE 2020 À 14H00

à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution statuant en matière de saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de Saint-Etienne, Place du Palais de Justice – 42000 SAINT-ETIENNE

Occupation des lieux : Il est précisé que l'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute éventuelle occupation ou location, sans recours aucun contre le surenchérisseur poursuivant la vente.

Adjudication et mise en à prix : Mise à prix : 25.000 € (vingt-cinq mille euro), outre frais. Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'Avocat inscrit au Barreau de Saint-Etienne, après remise d'un chèque de banque représentant 10 % du prix, et d'un chèque d'un montant prévisible des frais de vente, y compris les émoluments.

Renseignements : Pour plus de renseignements et pour enchérir, s'adresser à Maître Anthony SUC, Avocat du poursuivant et rédacteur du cahier des conditions de vente, à l'un des Avocats près le Tribunal Judiciaire de Saint-Etienne. Le cahier des conditions de vente, déposé sous le n° 20/00021, peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne - Place du Palais de justice 42000 SAINT-ETIENNE ou à l'étude de **Maître Anthony SUC**.